EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU **30 septembre 2011 à 18 h 00**

AUJOURD'HUI **trente septembre deux mille onze**

LE CONSEIL MUNICIPAL de la Ville de Clermont-Ferrand, convoqué par Monsieur le Maire le 23 septembre 2011, s'est réuni dans la salle ordinaire des séances.

Après avoir ouvert la séance, Monsieur le Maire procède à l'appel.

Etaient présents Mmes et MM. les Membres du Conseil dont les noms suivent :

Serge GODARD, Maire, présidant la séance

Présent(e)s :	**Serge GODARD, Alain MARTINET, Dominique ADENOT, Françoise NOUHEN, Alain BARDOT, Christine DULAC-ROUGERIE, Bernard DANTAL, Monique BONNET, Djamel IBRAHIM-OUALI, Jacqueline CHAPON, Olivier BIANCHI, Odile VIGNAL, Philippe BOHELAY, Havva ISIK, Simon POURRET, Pascal GENET, Patricia AUCOUTURIER, Cécile AUDET, Danielle AUROI, Guy BALLET, Nicole BARBIN, Sandrine BERGEROT-RAYNAL, Grégory BERNARD, Christophe BERTUCAT, Pascaline BIDOUNG, Jean-Pierre BRENAS, Fatima CHENNOUF-TERRASSE, Cyril CINEUX, Sandrine CLAVIERES, Carole COURTIAL, Jean-Michel DUCLOS, Michel FANGET, Roger GIRARD, Jérôme GODARD, Philippe GORCE, Danièle GUILLAUME, Christiane JALICON, Claudine KHATCHADOURIAN-TECER, Alain LAFFONT, Isabelle LAVEST, Chantal MERCIER-COURTY, Didier MULLER, Corinne NAJIM, Christine PERRET, Martine REMBERT-MANTELET, Yves REVERSEAU, Marie SAVRE, Eric SEVRE, Bruno SLAMA, Louis VIRGOULAY**
Excusé(e)s ayant donné pouvoir :	**Odile SAUGUES à Serge GODARD, Manuela FERREIRA DE SOUSA à Pascal GENET, Anne COURTILLÉ à Christiane JALICON, Jacques LANOIR à Cyril CINEUX**
Excusé(e)s :	**Jean-Philippe VALENTIN**
Absent(e)s :	
Secrétaire :	**Sandrine CLAVIERES**

Danielle AUROI donne pouvoir à Martine REMBERT-MANTELET et quitte la séance à partir de la question n°2
A partir de la question n° 5, Monsieur le Maire confie la conduite des débats à Alain MARTINET, Premier Adjoint
Alain LAFFONT donne pouvoir à Fatima CHENNOUF-TERRASSE et quitte la séance à partir de la question n° 5
Bernard DANTAL quitte la séance à partir de la question n°14.

Rapport N° 15

ADHESION DE LA VILLE A L'AGENCE D'URBANISME ET DE DEVELOPPEMENT CLERMONT METROPOLE

Par courrier du 27 juin 2011, Monsieur le Président de l'Agence d'Urbanisme et de Développement Clermont Métropole sollicite l'adhésion de la Ville de Clermont-Ferrand à cet organisme, association loi 1901.

Cette adhésion permettrait à la Ville d'intégrer pleinement les réflexions prospectives d'ores et déjà engagées sur l'avenir de la plaque urbaine clermonto-vichyssoise et attesterait d'une volonté politique conjointe de préfigurer des coopérations directes entre le grand territoire et la capitale régionale ; plus particulièrement, et dans l'immédiat, la Ville pourrait ainsi s'appuyer sur l'ingénierie de l'Agence pour l'accompagner dans la déclinaison du Schéma de Cohérence Territoriale (SCOT) à travers le futur Plan Local d'Urbanisme (PLU) et pour préparer la traduction pré-opérationnelle des actions de l'EcoCité dont le concours Europan serait la première étape pour le quartier Saint-Jean.

Concrètement, la Ville pourrait participer à la co-élaboration du programme partenarial annuel d'actions de l'Agence qui s'inscrit dans la stratégie triennale et solliciter par ce biais des prestations rémunérées ; ce programme faisant l'objet d'une validation du Conseil d'administration.

L'adhésion est gratuite (euro symbolique).

Il vous est proposé, en accord avec votre commission :

1) d'adhérer à l'Agence d'Urbanisme et de Développement Clermont Métropole

2) de désigner pour représenter la Ville auprès de cette association

titulaire : Grégory BERNARD
suppléant : Jacques LANOIR

DELIBERATION

La proposition mise aux voix est adoptée à l'unanimité et convertie en délibération.

Pour ampliation certifiée conforme.

Fait à Clermont-Ferrand, le 12 octobre 2011

Le Maire,